



PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

Mardi 05 décembre 2013, à 9h30, s'est déroulée l'ouverture des plis déposés dans une urne en Mairie dans le cadre de la concertation publique sur la définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAEr) ainsi de leurs ouvrages connexes,

L'ouverture des plis a été effectuée par :

- Monsieur Daniel REGIS, Maire adjoint
- Monsieur Michel SANTOUL, Conseiller municipal

En présence de :

- Monsieur Didier DOUGNAC, Responsable du Service Citoyenneté
- Monsieur Fabien PEYRANNE, Adjoint administratif
- Monsieur Thierry VENDRAMIN, Policier municipal
- Madame Christine GUILLET, Adjoint administratif

Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 51 (cinquante-un)

Nombre de courriels reçus : 45 (Quarante-cinq)

Nombre d'observations inscrites sur le Registre : 08 (Huit)

L'ensemble des plis se décompose comme suit :

	Contre zonage	Contre éolien	Pour zonage	Pour éolien	TOTAL
Courriers	28	24	0	0	52
Courriels	16	23	04	01	44
Registre	04	02	02	0	08
TOTAL	48	49	06	01	104

Observations : deux courriels sont parvenus hors délais (18h03 et 18h33) donc non comptabilisés

L'ouverture des plis est clôturée à : 11h30

Signatures :

Michel SANTOUL
Conseiller municipal

Daniel REGIS
Maire-Adjoint

Didier DOUGNAC
Responsable du
Service Citoyenneté

Fabien PEYRANNE
Adjoint administratif

Thierry VENDRAMIN
Adjoint administratif

Christine GUILLET
Adjoint administratif